

RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DU PAMJ

Nous, représentants des jeunes engagés dans des actions et initiatives d'épanouissement destinées aux jeunes des États et gouvernements membres de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, réunis du 27 au 29 mai 2005 au Caire, en Égypte, dans le cadre d'une consultation de la Francophonie destinée à alimenter le supplément du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l'évaluation du Programme d'action mondial pour la jeunesse (PAMJ), qui sera déposé à la soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2005.

Affirmons :

- que conscients de la place importante que nous occupons dans *l'économie mondiale*, nous nous engageons à contribuer à la construction d'un monde plus équitable et viable en nous investissant de manière formelle aux côtés des autres acteurs du développement.
- que du fait de notre rôle incontournable dans le présent et l'avenir de nos pays, nous devons assumer, avec le soutien des États et de la communauté internationale, notre pleine et effective **participation aux prises de décisions citoyennes** à travers une meilleure coordination et une gestion démocratique de nos organisations dans un élan de solidarité intergénérationnelle;
- que, vu notre vulnérabilité face aux **risques** de tout genre, nous nous engageons à jouer un rôle effectif pour prévenir et lutter contre la délinquance, la toxicomanie, le VIH /Sida et les conflits.

Constatons :

Les jeunes dans l'économie mondiale

- que la pauvreté touche davantage les jeunes ruraux et que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte dans les politiques nationales de réduction de **la pauvreté**, ce qui contribue à l'incohérence et à l'inefficacité des actions y afférentes.
- que malgré son importance dans le développement des pays, l'accès à l'éducation pour tous n'est toujours pas effective, la qualité de **l'éducation** se dégrade progressivement et son adéquation avec les besoins est limitée par le manque de moyens.
- que les jeunes inexpérimentés ou ayant reçu une formation inadaptée, ont des difficultés d'accessibilité au marché du travail et sont souvent confrontés à la précarité de **l'emploi**.
- que face aux mécanismes complexes de **la mondialisation** qui leur échappent, les jeunes s'impliquent dans les mouvements altermondialistes pour la construction d'un monde plus équitable notamment par la bonne gouvernance, l'annulation de la dette extérieure et l'efficacité de l'aide publique au développement.

- que l'accès aux **technologies de l'information et de la communication** a progressé mais n'a pas estompé les disparités, surtout celles relatives à la gouvernance Internet et que les mécanismes de financement sont encore inefficaces voire absents.

Les jeunes dans la société civile

- que la prise de conscience des jeunes face aux exigences du développement durable demeure très faible et les actions de l'État sont insuffisantes dans le domaine de l'**environnement** ;
- que l'accès aux **loisirs**, dans nombre de pays, reste caractérisé par de fortes inégalités fondées sur le sexe, la religion, les conditions sociales ou le handicap, que le développement des loisirs de qualité nécessite des infrastructures adaptées, ainsi que des ressources financières et humaines ;
- que la pleine et effective **participation** des jeunes aux prises de décisions citoyennes est faible en raison du manque de soutien, que les organisations de jeunes manquent de coordination et sont souvent instrumentalisées ;
- qu'il existe peu de programmes favorisant les **relations intergénérationnelles**, alors que les pays développés sont confrontés à une prise en charge d'une population de plus en plus vieillissante et que la jeunesse est la plus grande frange de la population des pays en développement.

Les jeunes face aux risques

- que l'inaccessibilité des jeunes aux soins primaires de qualité, de même que le manque de vaccins, la malnutrition, la sous-alimentation et les conflits armés constituent autant d'obstacles à la **santé** ;
- que le manque de programmes préventifs, l'expansion du trafic des drogues et autres stupéfiants, rendent davantage vulnérables les jeunes face à la **toxicomanie** ;
- que la pauvreté, la dégradation du tissu familial concourent à l'accentuation de la **délinquance juvénile** ;
- que le non-respect des libertés fondamentales, la mauvaise gestion, l'intolérance et l'interférence d'intérêts économiques et financiers dans les pays en développement sont des sources de **conflit** dont les victimes majeures sont les jeunes ;
- que l'infection par le **VIH/Sida** représente l'un des plus grands dangers auquel les jeunes font face et pose dans le monde entier des problèmes d'ordre démographique, socioculturelle, juridique, économique, politique et éthique.

Considérant :

Le rôle prépondérant et incontestable des Nations Unies et de son Programme d'action mondial pour la jeunesse (PAMJ) dans le soutien aux États membres pour la formulation de politiques en faveur des jeunes.

La volonté de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie à poursuivre sa mise en œuvre d'actions de coopération pour les jeunes en conformité avec les objectifs du PAMJ.

La détermination des organisations de jeunes francophones à jouer pleinement leur rôle de catalyseurs dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du PAMJ.

Priorisons :

Les jeunes dans l'économie mondiale

Faim et pauvreté

1. L'adaptation des politiques nationales de réduction de la pauvreté aux préoccupations des jeunes.
2. La promotion, la valorisation et le renforcement des secteurs de base, notamment l'agriculture.
3. L'accroissement des échanges entre les jeunes des milieux ruraux et urbains.

Éducation

1. L'universalisation de l'éducation et l'accès à l'éducation pour tous.
2. L'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs appropriés au marché du travail et aux valeurs socio-culturelles.
3. La valorisation de la profession enseignante.

Emploi

1. L'amélioration ou la mise en place de politiques pour le développement de l'emploi pour les jeunes.
2. La promotion de l'esprit entrepreneurial.

Mondialisation

1. La réduction des inégalités entre les pays du Nord et ceux du Sud.
2. L'encouragement de la collaboration des organisations de jeunes sur les enjeux mondiaux.
3. La préservation de la diversité culturelle et linguistique.

Technologies de l'information et des communications (TIC)

1. L'instauration de politiques qui permettent un accès facile et équitable aux TIC à toutes les couches sociales de la population.
2. L'assurance que les TIC contribuent efficacement au développement, à l'éducation et à la formation.

Les jeunes dans la société civile

Environnement

1. La mise en œuvre de politiques sur l'environnement.
2. La promotion de l'éducation au développement durable.

Loisirs

1. L'accessibilité aux loisirs pour tous.
2. Le soutien public aux associations de jeunes pour le développement des loisirs organisés et de qualité.

Participation

1. La prise en compte de l'opinion des jeunes dans la mise en place de politiques nationales et internationales.
2. L'éducation à la citoyenneté et à la participation.

3. L'appui aux organisations de jeunes en veillant à sauvegarder leur autonomie.

Relations intergénérationnelles

1. La promotion de la solidarité intergénérationnelle.

Les jeunes face aux risques

Santé

1. L'accès à des services de santé pour tous.
2. La promotion de l'éducation sanitaire et préventive.

Toxicomanie

1. La mise en place et le renforcement des politiques de lutte contre la toxicomanie auprès des jeunes.

Délinquance

1. La mise en place de politiques et de programmes de prévention de la délinquance.
2. Le développement de programmes de réinsertion des jeunes délinquants.

Conflits

1. Le renforcement des politiques nationales pour assurer une bonne gouvernance, la démocratie et la liberté d'expression.
2. L'intégration sociale des groupes défavorisés.

VIH/Sida

1. Le renforcement des politiques nationales sur le VIH/Sida.
2. L'accès aux traitements et médicaments.

Recommandons :

Les jeunes dans l'économie mondiale

Faim et pauvreté

1. D'impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de lutte contre la faim et la pauvreté et de créer un fonds jeunesse en faveur des jeunes entrepreneurs.
2. De revaloriser les activités du secteur primaire par la dynamisation des coopératives et des techniques productives.
3. De diversifier les opportunités de revenus des jeunes en milieu rural par la construction d'infrastructures, la promotion de nouveaux secteurs d'activités et la valorisation des échanges réciproques avec les jeunes urbains.

Éducation

1. De promouvoir l'égalité des chances en éliminant la discrimination sous toutes ses formes par le développement d'actions spécifiques et de formations alternatives, par des politiques de décentralisation des infrastructures scolaires, par la sensibilisation continue sur les enjeux de l'éducation des filles.
2. D'intégrer les TIC, les langues locales ainsi que les activités culturelles parascolaires dans les programmes de formation ; de développer des stratégies pédagogiques variées visant à intéresser les élèves (notamment les jeunes filles) et les concertations entre les secteurs privé et éducatif.

3. D'assurer la formation pédagogique des enseignants et d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, ainsi que de mettre en place un cadre de dialogue social de tous les acteurs impliqués.

Emploi

1. De stimuler l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle par la reconnaissance et la validation du volontariat, l'encouragement des entreprises employant un quota de jeunes, la création de fonds d'insertion des jeunes et par la formation continue;
2. D'intégrer le secteur informel, de développer les filières techniques et professionnelles et le micro financement, de former à la création d'entreprise, de promouvoir les initiatives novatrices à forte valeur ajoutée dans les stratégies de développement de l'emploi.

Mondialisation

1. De promouvoir la solidarité par l'annulation des dettes extérieures des pays en développement pour permettre leur développement local.
2. De ratifier et de mettre en application les engagements souscrits en matière d'aide publique au développement et en matière de diversité culturelle et linguistique.
3. De mobiliser et de mettre en réseau les organisations de jeunesse lors des négociations mondiales et le développement des échanges interculturels.

Technologies de l'information et des communications (TIC)

1. De démocratiser l'accès aux TIC en privilégiant les couches sociales les plus défavorisées, particulièrement les jeunes ruraux, par la création de mécanismes de financement, par l'allègement fiscal et douanier sur les équipements et par la multiplication des espaces publics numériques.
2. De mettre en place un mécanisme de gouvernance d'Internet plus équitable qui intègre les pays en développement et préserve la liberté d'expression des individus, tout en luttant contre les contenus illégaux.
3. D'utiliser efficacement les TIC par la création systématique d'une passerelle entre les concepteurs et les utilisateurs de ces outils et la diversification des opportunités d'apprentissage.

Les jeunes dans la société civile

Environnement

1. De rendre plus effectifs les engagements internationaux des États par des cadres juridiques contraignants et accorder la priorité à la gestion de l'eau, des déchets et des produits polluants.
2. De mener des campagnes nationales dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable en favorisant la participation des jeunes et le dialogue de proximité sur l'écocitoyenneté.

Loisirs

1. De construire des infrastructures publiques de loisirs en associant les jeunes à leur gestion pour favoriser l'accès aux loisirs pour tous.
2. D'utiliser les loisirs pour améliorer l'insertion sociale des jeunes ; de donner les moyens financiers, logistiques et matériels aux associations de jeunes et de former des professionnels du temps libre.

Participation

1. De favoriser par des mécanismes durables et démocratiques la pleine et effective participation des jeunes à la prise de décision au niveau national et aux instances internationales.

2. De fournir aux jeunes un soutien financier, une formation et des facilités pour assurer leur participation active aux prises de décisions ainsi qu'aux activités de développement.
3. D'assurer la transparence du fonctionnement des organisations de jeunes par des actions d'accompagnement, de suivi et d'évaluation.

Relations intergénérationnelles

1. De développer des programmes de promotion de la solidarité intergénérationnelle pour favoriser le dialogue, le partage d'expériences et de savoir-faire.

Les jeunes face aux risques

Santé

1. De garantir l'accès à des services de santé de base et de qualité et multiplier les centres d'écoute et d'information.
2. De promouvoir l'éducation sanitaire en incluant l'hygiène élémentaire et la santé de la reproduction dans les programmes scolaires et parascolaires, ainsi que les activités des organisations de jeune.

Toxicomanie

1. D'associer les jeunes et les parents à la mise en place et au renforcement de politiques et programmes concernant la lutte contre la toxicomanie.

Délinquance

1. D'instaurer des programmes éducatifs adaptés à la réalité socioculturelle en impliquant la famille.
2. De mettre sur pied des programmes d'orientation professionnelle et valoriser les activités artistiques, culturelles et sportives pour encourager la réinsertion sociale de jeunes délinquants.

Conflits

1. De promouvoir la culture de la paix, de renforcer les capacités des jeunes et d'assurer leur participation au processus de réconciliation et d'instauration de la paix.
2. De lutter contre toutes formes d'exploitation des jeunes en soutenant, démobilisant, éduquant ou réinsérant dans la vie socioprofessionnelle tous les groupes vulnérables (enfants soldats, réfugiés, déplacés,...).

VIH/Sida

1. De rendre plus efficace la prévention du VIH/Sida par un engagement politique de haut niveau, par un financement approprié des programmes nationaux de lutte contre le Sida et par une implication communautaire importante.
2. De mettre en place plusieurs centres de dépistages et de prise en charge pour faciliter la connaissance de la sérologie des jeunes ; d'assurer un soutien psychologique et médical aux Personnes Vivant avec le Virus Sida (PVVS).

Nous nous engageons :

À nous mobiliser et à nous unir pour mettre sur pied une plate forme de concertation des associations de jeunes francophones afin de participer activement à toutes les manifestations concourant à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du PAMJ, tant au niveau local, national, régional qu'international.